



Semer l'espérance pour demain

Un don testamentaire témoigne de votre engagement profond envers la dignité humaine et la justice sociale. Il appuie les efforts de nos partenaires, des organisations locales et des mouvements sociaux qui luttent contre les causes structurelles de la pauvreté, de l'oppression et des inégalités.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre équipe de développement philanthropique.

Si vous avez déjà inclus Développement et Paix – Caritas Canada dans votre testament, nous vous serions reconnaissants de nous en informer. Cela nous permettra de vous remercier pour votre générosité.



1 855 835-9999
donsplanifiés@devp.org
devp.org



Qui sommes-nous ?

Notre mission

Développement et Paix – Caritas Canada, l'organisation officielle de développement international de l'Église catholique au Canada, est un mouvement démocratique de solidarité guidé par l'Enseignement social de l'Église.

Nous agissons sur les causes profondes de la pauvreté, de l'oppression et des inégalités en travaillant avec des partenaires dans les pays du Sud et en mobilisant la population canadienne pour la justice et la dignité. Nous appuyons les femmes et les mouvements sociaux en tant qu'agents de changement durable.

Nos valeurs

Ces **cinq valeurs** sont au cœur de qui nous sommes et de ce que nous faisons :

- La dignité
- La participation
- La solidarité
- L'option préférentielle pour les pauvres
- L'intégrité



Comment nous inclure dans votre testament

Si vous croyez en notre mission visant à éliminer les causes de la pauvreté, vous pouvez nous soutenir en faisant une donation testamentaire, allant d'une **somme déterminée** à un **pourcentage** de votre succession.

Trouvez une personne conseillère juridique

Nous vous conseillons de consulter un-e professionnel-le du droit avant de rédiger ou de mettre à jour votre testament.

Voici comment nous identifier :

Nom légal :

Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix

Numéro d'organisme de bienfaisance :
11882 9902 RR 0001

Adresse :

555, boul. René-Lévesque Ouest, 8^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site internet à devp.org/legs ou à nous appeler au **1 855 835-9999**.

DONS TESTAMENTAIRES

Faites un legs dans votre testament

Imaginez l'impact de votre don sur les générations à venir!





Donner pour transformer: Laisser un héritage porteur d'espoir

La mission de Développement et Paix – Caritas Canada est ancrée dans l'espoir et la promesse d'un monde meilleur pour toutes et tous. Imaginez un avenir où nos sœurs et frères les plus vulnérabilisés, partout dans le monde, peuvent enfin s'épanouir pleinement et où votre engagement contribue à rendre cet avenir possible.

Plus de 1,2 million de personnes au Canada font le choix, chaque année, de soutenir un organisme de bienfaisance par un don testamentaire. En inscrivant Développement et Paix – Caritas Canada dans votre testament, vous posez un geste porteur d'espoir et de justice pour les communautés du Sud.

**Faire un don testamentaire
est simple et accessible.**

Laisser un héritage de solidarité, avec le soutien de votre famille

De nombreuses personnes ont déjà choisi de poser ce geste significatif en faveur de Développement et Paix – Caritas Canada.

Après avoir veillé au bien-être de vos proches, vous aimeriez peut-être leur faire part de votre intention de nous inclure dans votre testament. Le fait de partager cette décision peut les aider à comprendre votre désir de voir vos valeurs de paix, de solidarité et de justice sociale perdurer dans le monde. C'est également un moyen puissant de transmettre ces valeurs et de semer l'espoir d'un avenir plus juste pour les générations à venir.

Discuter de vos dernières volontés avec votre famille est un acte de confiance, de foi et d'amour.



Optimiser la gestion de votre patrimoine

Prendre le temps d'organiser votre succession est un moyen significatif d'assurer la tranquillité d'esprit et la sécurité pour vous-même et vos proches.

Pour y parvenir, il est essentiel de s'entourer de personnes professionnelles qui vous accompagneront dans la transmission de votre patrimoine successoral. Nous vous recommandons de consulter votre planificatrice financière ou planificateur financier, votre notaire ou votre avocat-e lors de la préparation de votre testament.

LES AVANTAGES POUR VOUS

La transmission de vos valeurs

→ Laisser un héritage qui reflète vos convictions, vos valeurs et vos engagements donne un sens profond et une direction claire à ce que vous transmettez.

Un impact durable

→ Votre don peut contribuer à des projets de développement dans des domaines importants comme la participation citoyenne, la justice écologique, la justice pour les femmes, la paix et la réconciliation.

La flexibilité

→ Vous pouvez choisir de léguer un montant spécifique ou une partie de votre succession après avoir pris soin de vos proches.
→ Votre don est révocable et peut être modifié si votre situation change.



LES AVANTAGES POUR VOS HÉRITIÈRES ET VOS HÉRITIERS

Optimisation de la succession

→ En faisant un don testamentaire vous pouvez réduire l'impôt sur le revenu de votre patrimoine successoral, en bénéficiant d'un crédit pour don.

Respect de vos volontés

→ En structurant votre don avec l'aide d'un notaire ou d'un avocat-e, vous vous assurez que vos volontés sont clairement exprimées auprès de vos proches.

